

CHAMPAGNE
MÉTROPOLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le/Affichée le
31/12/2021 23/12/20
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Francois-Julien DEFERT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2020

Date de convocation et d'affichage : 09 décembre 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 05.

Présents :

ABEL JEAN-PIERRE	GARNERIN David	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BACHMANN Jean-Marie	GATOULLAT Marcel	OUADAH Karima
BAGATTIN Mélanie	GAUTHIER Anne-Sophie	PAUWELS Cécile
BAROIN François	GERARD Fabien	POIVEZ Kevin
BAUDOUX Bruno	GIRARD Marc	PORTIER-GUENIN Françoise
BAZIN-MALGRAS Valérie	GIRARDIN Olivier	POTTIER Denis
BEAUSSIER Jean-Marie	GONCALVES José	QUINTART Sylvie
BETTINGER Sylviane	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	RAGUIN Jacky
BILLET André	GROSJEAN Patrick	REHN Yves
BLANCHARD Dominique	GUITTON Jordan	RENOIR Gilles
BLANCHON David	GULTEKIN Gulcan	RESLINSKI Jean-François
BLASCO Thierry	GUNDALL Philippe	RICHARD Sophie
BLASSON Christian	HANDEL William	RICHARD Vincent
BOICHUT Daniel	HELIOT-COURONNE Isabelle	ROBLET Bernard
BOISSEAU Dominique	HENNEQUIN Virgil	ROUSSELOT Nicole
BOUDADI Rachida	HENRI Pascal	SAINTON Michel
BRET Marc	HIMEUR Aïcha	SAUVAGE Philippe
BURRI Marie-Luce	HIRTZIG Jack	SEBEYRAN Marc
BUTAT André	HONORÉ Nicolas	SERRA Frédéric
CASTEX Jean-Marie	HOUARD Bruno	SIMON Eric
CHALVET Marie-Ange	HUBINOIS Alain	SOMSOIS Hervé
CHAMPAGNE Anicet	HUMBERT Christophe	THIENOT Régis
CHAMPAGNE Bernard	JOLLIOT Marie-France	THOMAS Christine
CHOISELAT Emmanuel	JOUAULT Gervaise	VIART Jean-Michel
COCHET Jean-Michel	KIEHN Patricia	VOLHUER Michel
CORNEVIN Jean-Pierre	LANDREAT Pascal	ZAJAC Anna
COURTOIS Jean-Christophe	LANOUX Claudie	
DAHDOUH Fadi	LE CORRE Marie	
DA ROCHA Katia	LEBECQ Jérémy	
DAUTET Loëtitia	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LEDOUBLE Catherine	
DEHARBE Dominique	LEMELAND Caroline	
DELAITRE Guy	LEMELLE Flavienne	
DENIS Valéry	LEPRINCE Didier	
DESROUSSEAUX Pascal	LEQUIEN Ombeline	
DRAGON Jean-Luc	LEROY Marie-Thérèse	
DRIAT Boris	LEYMBERGER Brigitte	
DUCHÊNE Annie	MAGLOIRE Arnaud	
DUQUESNOY Olivier	MALARMEY Michelle	
DUSACQ Maxime	MANDELLI François	
FARINE Bruno	MARTY Rémy	
FINOT Patrick	MEIRHAEGHE Jean-François	
FLEURET Dominique	MEIRHAEGHE Sonia	
FRAPIN David	MENNETRIER Nicolas	
GACHOWSKI Jacques	MONTAGNE Jean-Jacques	
GARIGLIO Elisabeth	MOSER Alain	
GAURIER Claude	NINOREILLE Francine	

Représentés : MARTINOT Bruno par BEAUGRAND Joël,

Excusés et ont donné pouvoir : BRANLE Christian à ABEL Jean-Pierre, FRAENKEL Stéphanie à BAUDOUX Bruno, BECARD Francis à BAROIN François, CHEVALIER Bertrand à SERRA Frédéric, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, GAURIER Marlène à REHN Yves, CAFFET-VIARDOT Gaëlle à BAZIN-MALGRAS Valérie,

Absents et excusés : VAN DE ROSTYNE Alain, CHOMAT Christophe, GOJJARD Pascal, PETIT Christine, ROUSSEAU Pauline, GRIENENBERGER Daniel.

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Ombeline LEQUIEN

DELIBERATION N°03	Programme Local de l'Habitat (PLH) Mise en place de la Gouvernance
RAPPORTEUR	Marie GRAFTAUX-PAILLARD

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
121	129	129			

Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2020

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

MISE EN PLACE DE LA GOUVERNANCE

Exposé

Le Plan Local de l'Habitat (PLH) de Troyes Champagne Métropole a été approuvé par le Conseil communautaire du 11 décembre 2019 et est devenu exécutoire le 18 février 2020.

Afin de juger de la pertinence et la bonne mise en œuvre du programme, celui-ci doit faire l'objet d'un bilan annuel ainsi que d'une évaluation triennale.

Le PLH suppose donc la mise en place d'un dispositif d'observation décrit dans le programme d'actions et permettant de faire, à partir d'indicateurs pertinents et synthétiques, des points réguliers sur les évolutions du contexte territorial et l'atteinte des objectifs fixés. La mise en place de l'observatoire de l'Habitat par Troyes Champagne Métropole répond à cette obligation.

Dès lors, afin de permettre un suivi régulier de la mise en œuvre du programme d'actions et une analyse partagée de l'évolution de l'habitat sur le territoire intercommunal, il est proposé la mise en place de modalités de gouvernance complémentaires.

Ainsi, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) créée en 2015, associe l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat, ainsi que l'ensemble des maires de la Communauté d'agglomération. C'est pourquoi il est proposé de confier à la CIL le pilotage du Plan Local de l'Habitat en cohérence avec la politique de peuplement dont elle a d'ores et déjà la charge.

En outre, un groupe de travail spécifique, issu de la Conférence Intercommunale du Logement, pourra être constitué, sur la base du volontariat.

Décision

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER** la Conférence Intercommunale du Logement en tant que comité de pilotage du PLH ;
- **D'APPROUVER** la constitution d'un groupe de travail PLH composé de membres de la CIL

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote